

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

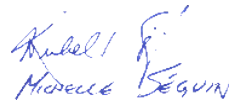
La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2021, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été audités par Marciel Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.



Michelle Séguin, CPA, CA
PDG par intérim



Sylvain L'Écuyer, CPA, CA
Directeur Principal des Services Financiers, Juridiques et Administratifs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcel Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 juin 2021

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

4

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	5 619 383 \$	8 577 160 \$
Débiteurs (note 4)	2 754 833	3 300 010
Frais payés d'avance	1 181 238	1 304 302
	9 555 454	13 181 472
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	9 246 343	6 154 165
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	17 370 215	17 773 522
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	12 466 875	12 919 164
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	4 595 300	4 156 400
IMMOBILISATIONS (note 9)	5 881 407	7 030 847
	49 560 140	48 034 098
	59 115 594 \$	61 215 570 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

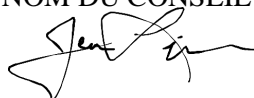
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

5

	2021	2020
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	5 090 911 \$	7 061 482 \$
Apports reportés (note 11)	2 035 089	2 583 074
	7 126 000	9 644 556
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	2 906 300	2 718 300
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	20 814 871	20 185 368
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	12 668 487	13 194 941
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	8 581 867	8 707 620
	44 971 525	44 806 229
	52 097 525	54 450 785
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	-
Non affecté	5 499 061	5 245 777
	7 018 069	6 764 785
	59 115 594 \$	61 215 570 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président du Conseil



Présidente du Comité de finances et vérification

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

6

	2021	2020
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	18 337 954 \$	17 129 241 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	1 427 339	332 342
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	2 628 600	2 638 000
Autres produits (note 18)	3 156 723	3 100 294
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	6 306 122	5 995 699
- Programmation maison (note 13)	7 018 610	7 755 298
- Immobilisations (note 14)	1 892 714	2 014 313
	40 768 062	38 965 187
CHARGES		
Programmation et émissions	8 600 316	6 327 299
Production et technologie	7 087 029	7 561 062
Administration	8 867 635	8 489 412
Amortissement des droits de diffusion	6 306 122	5 995 699
Amortissement de la programmation maison	7 018 610	7 755 298
Amortissement des immobilisations	1 892 714	2 014 313
Avantages sociaux futurs	993 252	739 571
	40 765 678	38 882 654
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	2 384	82 533
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	250 900	146 500
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	253 284 \$	229 033 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

7

	Affectations internes			2021 Total	2020 Total
	Fonds TFO	Fonds de pension	Non affecté		
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	- \$	5 245 777 \$	6 764 785 \$	6 535 752 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	253 284	253 284	229 033
Affectation - Fonds de pension	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	- \$	5 499 061 \$	7 018 069 \$	6 764 785 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	253 284 \$	229 033 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	6 306 122	5 995 699
Amortissement de la programmation maison	7 018 610	7 755 298
Amortissement des immobilisations	1 892 714	2 014 313
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(250 900)	(146 500)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(6 306 122)	(5 995 699)
Transfert – apports reportés droits de diffusion	(179 837)	(167 000)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(7 018 610)	(7 755 298)
Transfert – apports reportés programmation maison	(74 164)	-
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(1 892 714)	(2 014 313)
Transfert – apports reportés immobilisations	(759 812)	(375 975)
	(1 011 429)	(460 442)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	(1 850 315)	(3 538 061)
	(2 861 744)	(3 998 503)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Subventions – droits de diffusion	7 115 462	9 487 623
Subventions – programmation maison	6 566 320	7 050 733
Subventions – immobilisations	2 526 773	2 150 395
Acquisition de droits de diffusion	(5 902 815)	(7 908 777)
Acquisition de programmation maison	(6 566 320)	(6 774 956)
Acquisition d'immobilisations – montant net	(743 275)	(1 473 622)
	2 996 145	2 531 396
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	(3 092 178)	(1 943 179)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 957 777)	(3 410 286)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	8 577 160	11 987 446
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	5 619 383 \$	8 577 160 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent de l'encaisse.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les NC-OSBLSP requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion, des coûts de programmation maison capitalisés et sur l'estimation de certaines provisions. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Apports

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements et autres produits

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal, de vente de services, de publicité et distribution, de vente de produits éducatifs et autres sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constataion des produits (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Office évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'Office comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Office est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants représentant l'encaisse non affectée et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 13 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 17 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2021	2020
Débiteurs	545 177 \$	(519 838) \$
Frais payés d'avance	123 064	(4 994)
Créditeurs et frais courus	(1 970 571)	(896 646)
Apports reportés	(547 985)	(2 116 583)
	(1 850 315) \$	(3 538 061) \$

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Ministère de l'Éducation	306 046 \$	1 015 125 \$
Gouvernement fédéral	431 396	172 706
Gouvernements provinciaux et organismes gouvernementaux	413 841	758 468
Corporatifs et autres	753 218	511 517
Taxes à la consommation	850 332	842 194
	2 754 833 \$	3 300 010 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2021	2020
Réserves		
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 000 000 \$	1 000 000 \$
- Fonds TFO ^(b)	1 519 008	1 519 008
- MALÉO (Module d'apprentissage en ligne pour l'élémentaire en Ontario) ^(c)	1 255 010	-
- Transition	-	12 306
- LAPHO ^(d)	125 597	258 455
- Programmation maison	201 612	275 777
Engagements		
- Droits de diffusion	3 444 656	2 411 846
- Immobilisations	1 700 460	676 773
	9 246 343 \$	6 154 165 \$

^(a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliées aux changements technologiques.

^(b) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.

^(c) Le ministère de l'Éducation a confié à l'Office le mandat de développer une offre de ressources d'apprentissages en ligne couvrant la totalité du curriculum de l'élémentaire de langue française en Ontario afin de soutenir le personnel enseignant, les élèves et les parents. Le solde de 1 255 010 \$ est comptabilisé à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve. Le montant sera utilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

^(d) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées en Ontario (LAPHO). Le solde de 125 597 \$ est constaté à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve. Le montant sera utilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

17

6. DROITS DE DIFFUSION

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	30 627 068 \$	15 938 692 \$	14 688 376 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(3 223 428)	(3 223 428)	-
	27 403 640	12 715 264	14 688 376
Productions en cours	2 681 839	-	2 681 839
	30 085 479 \$	12 715 264 \$	17 370 215 \$
	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	33 019 669 \$	18 208 432 \$	14 811 237 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(8 575 862)	(8 575 862)	-
	24 443 807	9 632 570	14 811 237
Productions en cours	2 962 285	-	2 962 285
	27 406 092 \$	9 632 570 \$	17 773 522 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

18

7. PROGRAMMATION MAISON

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	36 396 728 \$	23 929 853 \$	12 466 875 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(9 462 392)	(9 462 392)	-
	26 934 336 \$	14 467 461 \$	12 466 875 \$
2020			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	40 102 116 \$	27 182 952 \$	12 919 164 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(10 271 708)	(10 271 708)	-
	29 830 408 \$	16 911 244 \$	12 919 164 \$

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 1 381 280 \$ (2020 : 1 065 571 \$).

Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Morneau Shepell en date du 31 mars 2021 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2020.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2021		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	17 335 600 \$	2 458 100 \$	19 793 700 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(22 077 000)	-	(22 077 000)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(4 741 400)	2 458 100	(2 283 300)
Gain actuariel net non amorti	146 100	448 200	594 300
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(4 595 300) \$	2 906 300 \$	(1 689 000) \$
	2020		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	15 559 400 \$	2 333 900 \$	17 893 300 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(18 318 900)	-	(18 318 900)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(2 759 500)	2 333 900	(425 600)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(1 396 900)	384 400	(1 012 500)
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(4 156 400) \$	2 718 300 \$	(1 438 100) \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2021	2020
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	61	60
Titres de créances	39	40
Autres	-	-
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2021	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	676 800 \$	213 000 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	1 195 500 \$	25 000 \$

	2020	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	530 000 \$	188 900 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	622 400 \$	30 200 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaille comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2021	2020	2021	2020
Coûts des avantages au titre des services courants	738 100 \$	775 200 \$	170 400 \$	156 700 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	96 600	(31 800)	(19 900)	(26 500)
Intérêts au titre des avantages de retraite	874 100	806 900	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel) lié(e) au rendement prévu de l'actif du régime	(1 032 000)	(1 020 300)	62 500	58 700
	676 800 \$	530 000 \$	213 000 \$	188 900 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2021	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,40	2,80
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,60	4,71
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,60	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2020	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,60	2,60
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,40	4,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,40	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2021	2020
	%	%
Taux de croissance du coût des soins de santé	5,11	5,17
Médicaments sur ordonnance :		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,0	6,0
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,0	4,0
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2040
Frais d'hospitalisation, soins de la vue, soins dentaires et autres soins médicaux	Entre 0 et 4,00	Entre 0 et 4,00

Régime à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 263 205 \$ (2020 : 224 217 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

24

9. IMMOBILISATIONS

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	234 057 \$	208 336 \$	25 721 \$
Machines de bureau	1 106 878	711 353	395 525
Infrastructure de bureau	562 253	561 083	1 170
Équipement de production	15 057 188	13 328 805	1 728 383
Équipement informatique de production	13 762 444	12 062 422	1 700 022
Ameublement et équipement	2 211 290	1 525 246	686 044
Améliorations locatives	7 483 232	6 138 690	1 344 542
	40 417 342 \$	34 535 935 \$	5 881 407 \$

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	243 159 \$	189 723 \$	53 436 \$
Machines de bureau	1 008 562	638 921	369 641
Infrastructure de bureau	562 253	560 026	2 227
Équipement de production	15 028 036	12 694 558	2 333 478
Équipement informatique de production	13 321 766	11 424 267	1 897 499
Ameublement et équipement	2 143 286	1 360 658	782 628
Améliorations locatives	7 483 232	5 891 294	1 591 938
	39 790 294 \$	32 759 447 \$	7 030 847 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

25

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 117 686 \$	5 643 004 \$
Salaires et avantages sociaux courus	817 898	1 078 532
Sommes à remettre à l'État	155 327	339 946
	5 090 911 \$	7 061 482 \$

11. APPORTS REPORTÉS

	2021		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	2 298 961 \$	101 722 \$	2 400 683 \$
Plus : montant reçu	645 434	392 914	1 038 348
Moins : montant constaté à titre de produit	(2 478 798)	(333 961)	(2 812 759)
Solde à la fin	465 597	160 675	626 272
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	182 391	-	182 391
Plus : montant reçu	2 494 945	-	2 494 945
Moins : montant constaté à titre de produit	(1 268 519)	-	(1 268 519)
Solde à la fin	1 408 817	-	1 408 817
Total	1 874 414 \$	160 675 \$	2 035 089 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

26

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2020		Total
	MÉO	Autres	
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	4 483 139 \$	156 940 \$	4 640 079 \$
Plus : montant reçu	2 286 655	205 964	2 492 619
Moins : montant constaté à titre de produit	(4 470 833)	(261 182)	(4 732 015)
Solde à la fin	2 298 961	101 722	2 400 683
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	59 578	-	59 578
Plus : montant reçu	296 360	-	296 360
Moins : montant constaté à titre de produit	(173 547)	-	(173 547)
Solde à la fin	182 391	-	182 391
Total	2 481 352 \$	101 722 \$	2 583 074 \$

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2021	2020
Solde au début	20 185 368 \$	16 860 444 \$
Plus :		
Montant reçu cette année – ministère de l'Éducation	6 860 626	8 430 839
Montant reçu – autres fonds	254 836	1 056 784
Moins :		
Transfert	(179 837)	(167 000)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(6 306 122)	(5 995 699)
Solde à la fin	20 814 871 \$	20 185 368 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

27

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2021	2020
Solde au début	13 194 941 \$	13 899 506 \$
Plus :		
Montant reçu – ministère de l'Éducation	5 887 359	5 689 379
Montant reçu – Fonds des médias du Canada	678 961	1 361 354
Moins :		
Transfert	(74 164)	-
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(7 018 610)	(7 755 298)
Solde à la fin	12 668 487 \$	13 194 941 \$

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2021	2020
Solde au début	8 707 620 \$	8 947 513 \$
Plus :		
Montants ajoutés aux apports reportés – ministère de l'Éducation	2 526 773	2 150 395
Moins :		
Transfert	(759 812)	(375 975)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(1 892 714)	(2 014 313)
Solde à la fin	8 581 867 \$	8 707 620 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

28

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
<i>Reçu dans l'année en cours</i>		
Subvention de base	15 684 414 \$	14 312 183 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	657 300
Subvention de capital	1 750 000	1 750 000
Subvention – droits de diffusion	6 860 626	8 430 839
Subvention – programmation maison	5 887 359	5 689 379
<i>Total reçu année en cours : ministère de l'éducation</i>	30 839 699	30 839 701
<i>Reçu dans une année antérieure</i>		
Capital	759 812	375 975
Droits de diffusion	1 568 658	1 000 000
LAPHO	258 455	260 992
Projets dédiés	2 220 343	4 209 841
<i>Transfert aux apports reportés</i>		
Droits de diffusion	(8 429 284)	(9 430 839)
Programmation maison	(5 887 359)	(5 689 379)
Immobilisations	(2 526 773)	(2 150 395)
Projets dédiés	(340 000)	(2 028 200)
Projets dédiés – LAPHO	(125 597)	(258 455)
	18 337 954 \$	17 129 241 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

29

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2021		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	2 653 765 \$	- \$	2 653 765 \$
Financement constaté	176 529	-	176 529
Moins : apports reportés	(1 402 955)	-	(1 402 955)
	1 427 339 \$	- \$	1 427 339 \$

	2020		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	455 154 \$	- \$	455 154 \$
Financement constaté	173 548	-	173 548
Moins : apports reportés	(296 360)	-	(296 360)
	332 342 \$	- \$	332 342 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

30

17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2021	2020
<i>Ministère de l'Éducation</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
<i>Fonds des médias du Canada</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	678 961	1 361 354
Moins : apports reportés de l'exercice – programmation maison	(678 961)	(1 361 354)
<i>Autres organismes de l'Ontario</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	179 836	986 684
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(179 836)	(981 784)
<i>Autres provinces</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	99 200	20 000
Financement reçu au cours de l'exercice – droits de diffusion	75 000	75 000
Moins : apports reportés à l'exercice suivant	(75 600)	-
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(75 000)	(75 000)
<i>Corporatif</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	-	4 600
Financement des années antérieures constaté	-	3 500
	2 628 600 \$	2 638 000 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

31

18. AUTRES PRODUITS

	2021	2020
Abonnements de distribution du signal	1 432 386 \$	1 316 864 \$
Vente de services	961 480	401 678
Publicité et distribution	145 605	455 925
Vente de produits éducatifs	245 129	220 867
Sous-location	131 651	139 519
Intérêts	101 304	292 715
Dons reçus sous forme de services	117 199	77 600
Dons et autres	21 969	195 126
	3 156 723 \$	3 100 294 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'elle applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements.

L'Office est exposé à un risque de concentration, puisque sa trésorerie et équivalents de trésorerie et son encaisse affectée sont détenus auprès d'une seule institution financière. Il gère son risque de crédit en faisant affaire avec une banque réputée.

Risque de change

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2021, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 28 786 \$ USD (36 198 \$ CAD) (2020 : 107 274 \$ USD (152 188 \$ CAD)).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

33

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2021, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 14 865 726 \$ (2020 : 14 731 325 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 5 090 911 \$ (2020 : 7 061 482 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 décembre 2028, à verser une somme totale de 6 238 281 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 894 363 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022, à 923 138 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à 949 382 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à 951 811 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et à 959 098 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant en 2021-2022, à verser un montant total de 130 560 \$.

Au 31 mars 2021, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 3 444 656 \$ dont 2 880 841 sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, 558 815 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 et 5 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Au 31 mars 2021, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition d'immobilisations d'un montant total de 1 700 460 \$ au cours de l'exercice 2021-2022.

22. ÉVENTUALITÉ

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2021, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.